



Assemblée plénière, 31 janvier

Stratégie nationale Open Access

Franco Gervasoni
Christian Fuhrer
Jean-Blaise Claivaz

Président et membres du groupe de travail Open Access

Introduction

- Courrier du SEFRI (4 décembre 2015)
- Buts recherchés
 - encouragement de l'Open Access
 - transparence des coûts
 - coordination entre les acteurs
- Implication demandée du FNS
- Mandat donné par le comité le 14 janvier 2016 à la délégation Stratégie et coordination de la politique des hautes écoles

Groupe de travail Open Access

- Mandat: élaboration du projet de stratégie
- Composition
 - **Franco Gervasoni/SUPSI**
 - Ingrid-Kissling-Näf et Chloé Gay-Balmaz/FNS
 - Nicole Schaad puis Maurizio Toneatto/SEFRI
 - Nicklaus Landolt/ CBU
 - Gabi Schneider/ CUS P-2
 - Raffael Ball / ETHZ
 - **Christian Fuhrer/ UZH**
 - Daniel Wyler/ délégué swissuniversities pour Open Science, EUA
 - **Jean-Blaise Claivaz/ UNIGE**
 - Jean-Luc Gilles/ HEP-VD
 - Axel Marion et **Ariane Studer/ GS swissuniversities**
- 8 séances de travail entre mars 2016 et janvier 2017

Déroulement des travaux

- Clarification des attentes et du format de la stratégie (printemps 2016)
- Rédaction d'un premier draft de stratégie (été 2016)
- Consultation informelle de partenaires-clés: CSSI, SEFRI, CDIP, SAGW, CBU (septembre 2016)
- Adoption du draft par la délégation politique des hautes écoles (octobre 2016)
- Consultation officielle auprès des rectorats (octobre-novembre 2016)
- Adoption du texte définitif par le comité (décembre 2016)
- Présentation à l'Assemblée plénière (janvier 2017)

Qu'est-ce que l'Open Access?

Définition

«Open Access (OA) literature is digital, online, free of charge, and free of most copyright and licensing restrictions»

P. Suber (2012), Open Access, MIT Press

Les formes principales

- Green OA: publication online sur une archive (repository) d'une recherche parue (ou à paraître) chez un éditeur traditionnel. Normalement sous la forme de manuscrit et après un embargo
- Gold OA: publication initiale et originale sur une forme OA, via un éditeur ou support basé sur un modèle OA. Coût de publication payé par l'auteur ou une organisation
- Hybrid OA: publication via un éditeur traditionnel (souscription), mais qui place lui-même l'article en OA en échange d'une participation au coût de publication

Situation actuelle

- 64% de tous les articles scientifiques sont publiés par des éditeurs commerciaux; 40% des titres concentrés chez cinq éditeurs (Elsevier, Springer, Wiley & Sons, Blackwell, Taylor & Francis); la plupart des articles sont derrière une barrière (souscription/licence, «paywall»)
- Pour contrer cette tendance, essor de l'Open Science dont Open Access (Berlin 2003) et réforme du système d'évaluation de la recherche (San Francisco 2013)
- Nombreuses démarches européennes et mondiales:
 - EU: OA obligatoire en 2020
 - Autriche: OA visé en 2020 (Gold)
 - Danemark: OA obligatoire en 2022 (Green)
 - Pays-Bas: 100% Gold en 2024. 60% des publications en OA en 2019
 - Royaume-Uni: double stratégie Green et Gold
 - Etats-Unis: pas de stratégie nationale mais exigences des financeurs basées sur une loi (exemple NIH) ou une White House directive (financeurs fédéral, exemple NSF)

Stratégie nationale: les principes

- Une approche puissante et unifiée
- Soutien et engagement des communautés de recherche
- Transparence et neutralité des coûts
- S'assurer du contrôle et de la diversité du processus de production scientifique
- Révision du système d'évaluation de la qualité

Stratégie nationale: la vision

- En 2024, toutes publications scientifiques financées par le public en OA
- Encouragement fort pour les autres publications

-> Alignement sur les Benchmarks européens

Stratégie nationale: les domaines d'action

- Adopter et aligner les politiques OA
- Renforcer les négociations avec les éditeurs
- Coordonner et mettre en lien les ressources
- Développer des formes alternatives de publication
- Communiquer et augmenter la prise de conscience
- Un cadre légal soutenant (création d'un droit de republication)
- Etablir un monitoring national

Prochaines étapes

- Adoption prévue par l'assemblée plénière de swissuniversities le 31 janvier 2017 puis transmission formelle au SEFRI
- Passage devant le Conseil des hautes écoles (CSHE) le 23 février 2017: validation des principes
- Février-juin 2017: élaboration d'un plan d'action
 - Projet soutenu par swissuniversities et le programme «information scientifique»
 - Organisation d'ateliers dans le courant du printemps
 - Mise en consultation des résultats auprès des rectorats en juin
- Septembre 2017: conférence nationale Open Access
- 14 septembre 2017: Validation du plan d'action par le comité de swissuniversities
- Novembre 2017: présentation du plan d'action à la CSHE et approbation définitive de ce dernier

La délégation Stratégie et coordination de la politique des hautes écoles accompagne le processus.

Merci pour votre soutien!

